

Forum : Conseil de sécurité

Question : L'IA : une nouvelle stratégie face aux enjeux de sécurité mondiale ?

Soumis par : La Chine

Assemblée Générale,

- **Soucieuse** de protéger la sécurité mondiale tout en utilisant les avancées technologiques de l'intelligence artificielle (IA) pour le développement économique et la défense ;
- **Rappelant** que des organisations comme l'ONU travaillent déjà pour limiter les dangers des armes autonomes utilisant l'IA, notamment à travers la Convention sur certaines armes classiques (CCW) et ses discussions sur les systèmes d'armes létaux autonomes (LAWS) ;
- **Considérant** que l'IA peut aider à renforcer la défense des pays, réduisant de 30 % les menaces potentielles grâce à une meilleure surveillance et des systèmes prédictifs, mais qu'elle peut aussi poser des risques majeurs si elle n'est pas bien contrôlée (par exemple, 60 % des violations de cybersécurité récentes impliquaient l'usage d'IA malveillante) ;
- **Encourageant** les grandes puissances comme la Chine, les États-Unis et l'Union européenne à travailler ensemble pour créer des règles garantissant une utilisation responsable de l'IA ;
- **Ayant examiné** les idées proposées par les autres pays pour éviter que l'IA ne devienne une menace pour la paix mondiale ;
- **Remerciant** les pays et les experts qui œuvrent pour que l'IA soit utilisée de manière pacifique et bénéfique pour tous.

1. Appelle les États membres de l'ONU à établir un cadre juridique international contraignant régulant le développement et l'utilisation des armes autonomes utilisant l'IA, en s'appuyant sur des traités existants tels que la CCW et les Accords de Wassenaar sur le contrôle des exportations d'armes et de technologies à double usage.

2. Considère nécessaire de renforcer la coopération internationale pour limiter l'usage malveillant de l'IA, notamment en matière de cybersécurité, en s'appuyant sur des accords comme la Convention de Budapest sur la cybercriminalité et en promouvant la création d'un traité international sur la cybersécurité et l'IA.

3. Encourage la transparence et la coopération entre les nations sur l'usage de l'IA dans le domaine de la sécurité, notamment en établissant un registre international des systèmes d'IA militaire sous l'égide de l'ONU, ce qui pourrait augmenter de 35 % la confiance entre nations.

4. Exige la mise en place par l'ONU d'un Groupe d'experts internationaux sur l'IA et la sécurité, chargé :

- D'évaluer les risques liés à l'IA dans les conflits militaires et la cybersécurité ;
- De proposer des protocoles de contrôle et de limitation des armes autonomes ;
- D'établir des lignes directrices pour l'utilisation éthique et responsable de l'IA dans les domaines de la défense et du renseignement ;
- De collaborer avec des organisations telles qu'Interpol et Europol pour lutter contre l'utilisation criminelle de l'IA ;
- D'organiser un sommet annuel sur l'IA et la sécurité mondiale afin d'harmoniser les réglementations et de promouvoir la coopération scientifique et technologique.

5. Recommande la création d'un mécanisme de supervision et de certification des IA utilisées dans des domaines sensibles, sous la supervision de l'ONU, afin de garantir leur conformité aux normes internationales et d'éviter toute utilisation abusive par des acteurs étatiques ou non étatiques.

6. Soutient le développement d'une Charte mondiale de l'IA éthique et sécurisée, inspirée des principes de l'UNESCO sur l'éthique de l'IA, qui servirait de cadre pour assurer une utilisation responsable et bénéfique des technologies d'intelligence artificielle.

7. Affirme l'importance d'une coopération élargie entre États, entreprises et chercheurs pour renforcer la régulation et la supervision de l'IA, en particulier dans les secteurs sensibles, et éviter qu'elle ne soit détournée à des fins hostiles ou criminelles.